



# La Lettre de la Chouette

Association Guillaume Budé      Tel : 04 78 52 68 02

23 rue Pierre Corneille 69006 LYON      [guillaumebude.lyon@free.fr](mailto:guillaumebude.lyon@free.fr)

Janvier 2025 n° 69

## Édito

Chères amies, et chers amis,

En cette fin d'année, je suis ravie de vous compter encore très nombreux pour partager les valeurs de notre association. Certains d'entre vous ont connu des problèmes de santé directement ou dans leur famille, je prends part en pensée à vos combats.

Nous sommes heureux de constater le nombre de participants aux cours de grec de première année donnés par Mme Bérard. Je la remercie, car ce cours très attendu a permis d'augmenter le nombre de nos adhérents.

Nos conférences sur des sujets variés ont attiré un public conséquent. Notre sortie le 9 novembre 2024 à Saint-Romain-en-Gal a obtenu un tel succès qu'une seconde sortie est programmée pour de nouveaux participants le 14 mars. La visite de l'exposition Zurabarán au musée des Beaux-Arts de Lyon le 11 janvier 2025 sera, je n'en doute pas, appréciée par les nombreux inscrits. Et nous prévoyons un week-end à Moulins et dans sa région les 17 et 18 mai.

C'est avec joie que je vous retrouverai aux prochaines conférences et à notre assemblée générale le 31 janvier. En attendant, je vous souhaite une très belle année 2025 ; qu'elle vous apporte la santé et la joie de vivre dans la communion et le partage pour que le bonheur soit présent dans vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

La présidente, Diane Bartoletti

## Agenda

**Mardi 7 janvier à 17h 30** : cercle de lecture, Camus, *Noces* et *l'Été*, avec A. M. Greminger.

**Jeudi 9 janvier à 18h 30** : la conférence de Charlotte Moge, « Mafias, Église et politique : des rapports complexes au cœur de l'État », est reportée à une date ultérieure.

**Samedi 11 janvier à 11h** : visite guidée de l'exposition au MBA « Zurbarán. Réinventer un chef-d'œuvre ». Durée : 1h 30.

**Jeudi 23 janvier à 18h 15** : « Du neuf avec du vieux : quand les écrivains latins du Moyen Âge se plaisent à relire les classiques », conférence de Jean-Yves Tilliette, professeur honoraire de latin médiéval à l'Université de Genève, membre de l'Institut.

**Vendredi 31 janvier à 10 h** : **Assemblée Générale** à la mairie du 6<sup>ème</sup>, dans la Grande Salle des Beaux-Arts. La réunion sera suivie du partage de la brioche des Rois.

**Mardi 4 février à 17h 30** : cercle de lecture, Javier Marias, *Un Coeur si blanc* (J. Hugon).

**Jeudi 6 février à 18h 15** : « L'Arménie et le sud Caucase, carrefour géopolitique, 1828-2028 », conférence de Maxime Yevadian, historien, arménologue, chercheur associé au Laboratoire CNRS d'HiSoma.

Catherine MOULIN

10/10/2024

## « Jean Jaurès, une conception novatrice de la question éducative »

Même si l'annonce de la panthéonisation de Marc Bloch a été faite cent ans, jour pour jour, après l'entrée de Jean Jaurès au Panthéon décidée par le gouvernement du Cartel des Gauches présidé par Édouard Herriot, ce centenaire est passé totalement inaperçu. Totalemment ? Non ! La section lyonnaise de Guillaume Budé a choisi un sujet sur Jaurès pour ouvrir le cycle des conférences 2024-2025. Appel a été fait à Madame Catherine Moulin : cette ancienne élève de la Khâgne du Parc, professeure agrégée d'histoire au lycée Branly, siège depuis une trentaine d'années au Conseil d'Administration de la Société d'études jaurésiennes et au Comité de rédaction des Cahiers Jaurès. Elle a ainsi été amenée à écrire sur Jaurès de nombreux articles, à collaborer à des ouvrages collectifs sur le grand tribun et à publier en 2020 un *Jaurès en Rhône-Alpes*. Forte donc à la fois de son expérience professionnelle et de sa parfaite connaissance des textes de Jaurès notamment sur l'éducation, Madame Moulin a choisi de traiter de « Jean Jaurès, une conception novatrice de l'éducation ».

Khâgneuse un jour, khâgneuse toujours, la conférencière a articulé son propos en trois parties, toutes trois solidement charpentées. Dans la première était cernée la place essentielle, existentielle pourrait-on dire, des questions éducatives dans les occupations et préoccupations de Jaurès. La deuxième partie soulignait que, pour Jaurès, la question éducative était un enjeu essentiel pour la construction, graduelle, de la République sociale, « la République jusqu'au bout », qui permettrait de bâtir une nouvelle organisation du travail et de la société garantissant à la fois les droits politiques et les droits économiques et sociaux des travailleurs. La troisième partie cernait la conception jaurésienne de l'enseignement, une conception novatrice et exigeante, ne faisant pas table rase de l'école de la « République bourgeoise », mais visant à faire jouer à l'école un rôle pleinement émancipateur et à respecter le droit fondamental de l'enfant à « être mis en communication avec toute la pensée humaine ».

Le résumé que Madame Moulin nous a fait l'amitié de communiquer et qui figure ci-dessous dégage les lignes de force de cette belle conférence avec les mêmes qualités de clarté et de rigueur. Mais il ne

peut évidemment pas rendre compte de la richesse, de la finesse et du sens de la nuance des analyses, toujours ancrées sur des citations des nombreux textes de Jaurès consacrés à l'éducation, telle la *Lettre aux instituteurs et institutrices* du 15 janvier 1888, qui fut lue par un collègue et ami de Samuel Paty lors de la cérémonie solennelle dans la cour de la Sorbonne le 21 octobre 2020.

En février 1982 Gérard Collomb, alors jeune député socialiste, avait prononcé pour la section lyonnaise de Budé une conférence intitulée « Présence de Jaurès ». Quarante-deux ans plus tard, Catherine Moulin a su, de l'avis de tous ses auditeurs, nous rendre Jaurès étonnamment présent en faisant « vivre la flamme du foyer et de la pensée jaurésienne », comme le souhaite Gilles Candar, président de la Société des études jaurésiennes.

Jacques Prevosto

### Résumé (*Abstract* en français universitaire)

Jean Jaurès (1859-1914) ne cessa d'être, selon ses propres mots, un « éducateur du peuple », lui qui, normalien et agrégé de philosophie, fut un très bon exemple de la méritocratie républicaine. Même lorsqu'il devint à partir de 1893 l'une des grandes figures du mouvement socialiste et de la vie politique de la III<sup>e</sup> République, il resta attaché profondément au monde de l'école, prononçant d'importants discours et écrivant de très nombreux articles sur la question éducative. En effet, pour Jean Jaurès, celle-ci est intrinsèquement liée à la construction de la république sociale, la « république jusqu'au bout », qu'il appelle de ses vœux.

Jaurès propose un enseignement exigeant et généreux, porteur d'un idéal démocratique et social, un enseignement qui repose sur la diffusion auprès de tous les enfants d'une vaste culture générale, littéraire, artistique, historique, mais aussi scientifique et technique. Admirateur de Condorcet, Jaurès défend l'idée d'un enseignement basé sur la raison, l'esprit critique et la démarche expérimentale. La finalité de l'enseignement est d'éveiller l'enfant à une réflexion personnelle, tout en laissant s'exprimer en lui « le don spontané d'imagination » et en tenant compte de sa perception du réel différente de celle de l'adulte.

Par l'éducation, Jaurès vise une double émancipation : celle de la classe ouvrière et de la société tout entière, mais aussi l'autonomie intellectuelle et l'épanouissement de l'individu.

Catherine Moulin

Christophe CUSSET

7/11/2024

## « Jardins et paysages dans *Daphnis et Chloé* »

C. Cusset commence par faire remarquer qu'un paysage littéraire est nécessairement culturel : dans cette reconstruction de la nature par l'homme, l'artifice règne en maître. Et l'artifice est porté à son comble lorsque l'histoire racontée est présentée comme la description d'un tableau. C'est le cas dans l'œuvre de Longus, où la description d'un merveilleux tableau constitue l'ensemble du roman, retraçant toute l'histoire d'amour de Daphnis et Chloé.

Paradoxalement, dans ce récit pourtant rustique et pastoral, la nature n'est que le cadre et non l'objet de la contemplation esthétique, focalisée sur la reproduction de la nature. Le monde réel est relégué au profit de la *mimésis*.

C'est ainsi que la description du jardin clos de Philétas est une mise en abîme du paysage représenté et aussi du roman lui-même. La nature et l'art s'y associent pour atteindre la perfection. S'y ajoute l'action d'un dieu qui lui donne sa beauté, Éros, le dédicataire de l'ensemble du roman.

Dans le parc (*paradeison*) de Dionysophanès, l'intrication entre l'art et la nature est encore plus marquée : « Ici la nature semblait artificielle ». Toutes les saisons paraissent y être présentes en même temps, comme dans le jardin d'Alcinoos de l'*Odyssée*. Le parc se caractérise par une construction géométrique, avec une savante organisation des espèces, placées en ordre concentrique autour d'un temple central. Refermé sur lui-même, le parc a pour but d'offrir un beau spectacle. Ainsi les paysages dans *Daphnis et Chloé* sont d'ordre pictural.

La conférence se poursuit par un intéressant dialogue entre l'orateur et son public sur l'émergence de la « vraie » nature dans la littérature.

F.C.N.

Madalina DANA

14/11/2024

## « Les concours panhelléniques et les mobilités des athlètes en Grèce ancienne »

L'esprit agonistique, qui caractérise les sociétés grecques à partir de l'époque archaïque jusqu'à l'Antiquité tardive, se manifeste dans des compétitions qui sont aussi des temps forts des fêtes religieuses en honneur d'une divinité, à une échelle locale, régionale mais aussi suprarégionale : ils sont alors panhelléniques.

Ces *agônes* mettent face à face les meilleurs athlètes et compétiteurs dans les disciplines artistiques, qui viennent de toutes les cités du monde grec, avec une ouverture progressive vers les espaces de colonisation grecque, dans un premier temps, puis vers l'Asie, à l'époque hellénistique. Cet espace se dilate davantage à l'époque impériale, avec les concours créés avec l'accord de l'empereur et qui finiront par couvrir tout l'ancien espace grec et hellénisé, comme un signe de reconnaissance de leur appartenance à l'hellénisme exalté sous l'empire.

Ces champions se recrutent au début parmi les élites des cités, formant ainsi un réseau aristocratique des cités, pour progressivement se constituer en véritables associations professionnelles, acquérant un grand prestige social et politique grâce à leur incessante mobilité et déplacements d'une communauté à l'autre, maillant ainsi un territoire culturellement interconnecté. La mobilité joue un rôle essentiel à l'affirmation de cette élite, tout comme leur notoriété apporte prestige et reconnaissance à leur communauté d'origine.

Madalina Dana

Claude PRUDHOMME

12/12/2024

## « Interdits alimentaires : obstacles au manger ensemble ? »

Le conférencier prend l'exemple du Rwanda, puis de la Réunion, où il a enseigné. La question des interdits dans les sociétés multi-ethniques et multireligieuses se pose immédiatement. Mais celle-ci en général est variable en fonction du clan, de l'âge et des familles. La non-observance de l'interdit entraîne obligatoirement une sanction qui peut se transmettre à la descendance ! Cela pose un problème pour vivre ensemble.

L'étude des discours pour les missionnaires montre qu'ils doivent s'adapter et parfois accepter de participer à des rites païens.

Une visite à Touba au Sénégal, centre de pèlerinage musulman, a montré un panneau à l'entrée de la ville interdisant de fumer et de boire ; or un autre panneau indiquait « Boire et fumer nuisent à la santé » : santé et interdit religieux ne sont pas incompatibles !

L'étude des textes universitaires consacrés aux interdits alimentaires montre que leur conclusion évite finalement d'en parler !

L'exemple de la multitude des plateaux-repas proposés par les compagnies aériennes (raisons religieuses, médicales, culturelles, voire philosophiques à l'exemple du végétarisme), qui ne cessent de se diversifier, l'exemple des menus des cantines dans deux écoles bien différentes (Vaulx-en-Velin et Collonges-au-Mont-d'Or) montrent bien la difficulté de trouver un consensus.

### **Mais les interdits alimentaires religieux ont une histoire.**

Pour le judaïsme, les textes de la Torah parfois se contredisent et ont évolué. Et la loi orale complique encore les choses. En général, il existe un panel prodigieux d'interdits, mais il est toujours prévu des exceptions.

Pour l'islam, il y a le Coran et les Hadith, et les commentaires sont très développés avec parfois des recommandations opposées.

Une religion se distingue : le christianisme, car la notion de pur et d'impur n'existe plus. Pour l'apôtre Paul, il faut laisser les chrétiens manger ce qu'ils veulent, mais en évitant ce qui peut choquer.

Ce qui n'est pas le cas des églises protestantes comme les Adventistes du 7ème jour où il existe un ordre naturel voulu par Dieu et datant de Noé. Les interdictions concernent le tabac, le thé, le café, l'alcool...

L'hindouisme interdit la consommation de bœuf et pose le problème du végétarisme, voire du végétalisme.

### **Aucune argumentation n'aboutit en général à faire évoluer les mentalités.**

On pose alors la question aux sciences sociales, pourquoi ?

Quel discours sur la laïcité ? La République dans son article 1 institue la liberté des cultes mais avec une restriction immédiate « dans l'intérêt de l'ordre public » et l'article 2 prévoit une exception qui sera à l'origine des aumôneries.

### **Comment vivre ensemble ?**

La voie du raisonnement scientifique est pourtant nécessaire (revenir à la source des textes, critique historique, mais aussi à l'anthropologie et à la

psychologie), car en fin de compte il faut bien survivre dans une société européenne de plus en plus hygiéniste. Il faut revenir sur la tradition ancienne et revenir sur les exceptions (on peut les négocier mais c'est compliqué).

### **Comment faire pour manger ensemble ?**

Il y a deux solutions :

- envoyer un message préalable : « Qu'est-ce que vous voulez manger ? » ou « Apportez ce que vous voulez bien manger. » Car on ne peut pas multiplier les nourritures et le principal est tout de même de pouvoir manger ensemble !

- ou alors c'est un jeu permanent de non-dit...

J. C.